



Comité international de recherches scientifiques sur les origines et la validité de *Pontificalis Romani*
International Committee for Scientific Research about the Genesis and the Validity of *Pontificalis Romani*
Internationales Komitee für wissenschaftliche Forschungen über die Ursprünge und Gültigkeit des *Pontificalis Romani*
Международный Комитет за научные Исследования по поводу Происхождения и Действительности *Pontificalis Romani*
Comitato internazionale di ricerche scientifiche sulle origini e la validità *Pontificalis Romani*
Grupo internacional de investigaciones científicas sobre los orígenes y la validez del *Pontificalis Romani*

Communiqué

Publication d'un livre rare : 'Rome et Cantorbéry' - le commentaire d'*Apostolicae Curae*, déclarant nulles les ordinations anglicanes, par le Père jésuite Brandi (1898)

Le CIRS poursuit sa publication des livres rares et capitaux sur l'invalidité des Ordres Anglicans. Nous sommes aujourd'hui très heureux de mettre en ligne le livre capital du Père Brandi, jésuite :

« Rome et Cantorbéry – Commentaire de la bulle 'Apostolicae Curae' déclarant nulles les ordinations anglicanes. Examen de la réponse des archevêques anglicans.' 1898

L'ouvrage du Père Brandi comporte dans son introduction, un bref élogieux du Pape Léon XIII en date du 22 janvier 1897.

Il peut être téléchargé depuis :

<http://www.rore-sanctifica.org/biblio-num-14.html>

Dans ce livre, le Père Brandi commente la condamnation des Ordres Anglicans par le Pape Léon XIII, par sa bulle *Apostolicae Curae*, et qui les a déclaré « totalement vains et entièrement nuls ».

Ce livre est unique, car il effectue un commentaire théologique très serré de la bulle pontificale.

Les arguments avancés par le Père Brandi et la rigueur théologique dont il fait preuve sont sans comparaison avec la médiocrité et les erreurs répétées des articles du Père Pierre-Marie de Kergorlay (Avrillé) sur la question de **l'invalidité** certaine du nouveau rite conciliaire (« *œcuménique* ») de consécration épiscopale de *Pontificalis Romani*, imposé par Montini-Paul VI le 18 juin 1968.

Le Père Brandi évoque le sacre clandestin d'un faux clerc Anglican à Venise en 1877.

Mais il l'attribue alors (en 1898) à une initiative des clercs hérétiques et schismatiques Vieux-catholiques.

Aujourd'hui nous savons qu'il s'agissait d'un sacre clandestin opéré par des prélats prévaricateurs de la hiérarchie catholique : **le patriarche catholique de Venise Domenico Agostini et l'Archevêque de Milan Luigi Nazarri di Calabiana, en particulier.**

Comité international *Rore Sanctifica*

**Fin du communiqué du 6 septembre 2008 du Comité international *Rore Sanctifica*
Ce communiqué peut être téléchargé depuis le site <http://www.rore-sanctifica.org>**